

Conservation des ressources de la pêche: protection des juvéniles d'organismes marins

1999/0081(CNS) - 11/10/1999

La commission a adopté à l'unanimité le rapport de M. Pat the Cope GALLAGHER (UEN, IRL) qui insiste sur le fait que, pour garder la confiance des pêcheurs, il est essentiel que la politique communautaire de la pêche repose sur les meilleures informations scientifiques disponibles. Il est donc indispensable, afin de maintenir un équilibre entre l'adaptation des mesures de conservation techniques à la diversité des activités de pêche et la nécessité d'appliquer des règles simples et cohérentes, d'adapter périodiquement le règlement en fonction des développements ultérieurs des preuves scientifiques et de l'amélioration des informations. Par de telles adaptations, on pourra protéger au mieux les juvéniles tout en tenant compte des réalités de l'industrie de la pêche.